

Sommaire en première page

Les changements dans l'économie mondiale entraînent un déséquilibre de la croissance au Canada. Le ralentissement de l'économie américaine favorise un meilleur équilibre de l'économie mondiale, mais entraîne des déséquilibres au Canada.

Les politiques économiques fédérales n'aident pas. La politique économique fédérale, telle qu'elle est mise en œuvre par la Banque du Canada et le gouvernement fédéral, réduit l'équilibre de l'économie en appuyant les secteurs en hausse et en négligeant les collectivités et les industries qui ont souffert du ralentissement.

L'économie du Canada ralentit et bifurque. L'économie du Canada a considérablement ralenti cette année, surtout dans les secteurs manufacturiers, de la construction résidentielle et des forêts. On s'attend à une croissance ralentie en général jusqu'au milieu de l'année prochaine, suivie d'une reprise modérée, mais les risques importants sont en cas de contraction. Il n'y a pas beaucoup de situations mitoyennes : l'Alberta et les autres provinces riches en pétrole connaîtront une croissance rapide, tandis que celle des autres provinces sera moitié moins importante.

Les collectivités forestières ont la tête sur le billot. L'industrie forestière, qui est une source de revenu pour les petites collectivités éloignées et nordiques, a subi les contrecoups de certaines forces économiques, ce qui a entraîné des situations difficiles pour de nombreuses collectivités qui ont peu d'autres sources de subsistance.

Mise à jour économique et financière et plan économique. Cette section inclut un bref résumé des questions d'intérêt pour les membres du SCFP dans la Mise à jour économique et financière et le plan économique publiés récemment par les conservateurs.

La baisse des prix de l'énergie entraîne une diminution de l'inflation. La diminution du prix de l'essence et du gaz a ramené l'inflation jusqu'à maintenant cette année à un peu plus de 2,1 %, mais il y a d'importantes différences régionales dans les taux d'inflation. Cette section inclut également une brève discussion sur les deux facteurs qui ont récemment entraîné les plus grandes variations dans l'inflation : le prix de l'énergie et le prix des maisons.

La croissance de l'emploi reprend modérément à l'automne. Après des pertes d'emploi générales cet été, les niveaux d'emploi ont commencé à reprendre modérément à l'automne. La plupart des emplois créés cette année l'ont été dans le secteur privé, avec une forte croissance dans les ressources naturelles, les services aux entreprises, les finances et la santé, pendant que le secteur manufacturier perdait 70 000 emplois, surtout en Ontario et au Québec.

Mobilité de la main-d'œuvre. Les Canadiens ont été extrêmement mobiles. Au cours de la dernière année, l'Alberta a accueilli 57 000 personnes d'autres provinces et territoires. Si la tendance se maintient, elle pourrait représenter la plus importante migration interprovinciale de toute l'histoire du Canada. Mais les gouvernements fédéral et provinciaux se plaignent toujours des barrières à la mobilité et ont instauré des politiques régressives qui serviront à maintenir la faiblesse des salaires – et à affaiblir la démocratie.

Augmentation des salaires réels au 3^e trimestre. Les conventions collectives ont encore procuré aux travailleurs des augmentations du salaire réel. De plus en plus, les conventions collectives incluent aussi des dispositions relatives au partage des bénéfices. Les sondages prévoient d'autres gains l'année prochaine.

Dans le prochain numéro (mars 2007):

- Finances provinciales
- Salaire des femmes et inégalité des revenus
- Protection en matière de régimes de retraite

Veillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca ou 613-237-1590, poste 241) si vous voulez proposer des corrections ou des suggestions, poser des questions ou soumettre des articles.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Le ralentissement de l'économie américaine favorise un meilleur équilibre de l'économie mondiale, mais entraîne une aggravation des déséquilibres au Canada

L'économie mondiale subit des changements structurels profonds qui touchent l'économie du Canada et changent les perspectives pour les travailleurs canadiens.

Les États-Unis possèdent encore la plus grande économie de la planète, mais la croissance économique phénoménale de superpuissances montantes, comme la Chine et l'Inde, enlève son monopole à l'économie américaine. En outre, l'expansion politique de l'Union européenne crée un pôle régional qui fait de plus en plus contrepoids aux É-U.

Malgré les politiques expansionnistes du président Bush (et peut-être en partie à cause de ces dernières), la puissance économique mondiale s'est éloignée progressivement des États-Unis. Cette nouvelle aura des effets plus évidents au cours des prochaines années, car l'économie américaine enregistrera un ralentissement et la croissance économique dans les pays qui montent en puissance demeurera forte.

Les signes du ralentissement économique attendu depuis longtemps aux États-Unis commencent à se manifester plus clairement. Les investissements dans l'immobilier résidentiel ont chuté de 17 % (en taux annualisés) au troisième trimestre et la diminution du nombre de mises en chantier domiciliaires et de permis de construction laisse entrevoir d'autres baisses. Le prix des maisons a

aussi commencé à reculer dans certaines régions. Globalement, la croissance économique devrait ralentir pour s'établir autour de 2,3 % l'année prochaine.

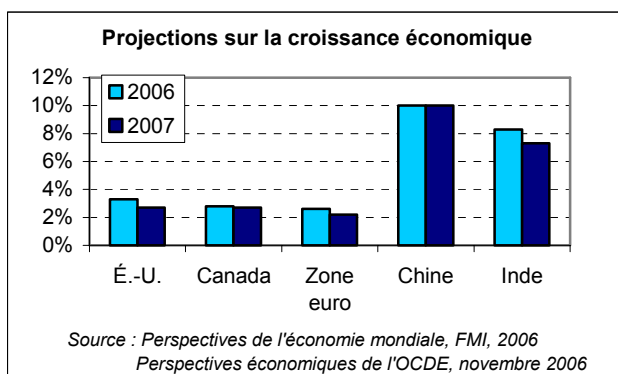
Il reste à évaluer l'effet démobilisateur de la baisse du prix des maisons sur les dépenses dans d'autres secteurs. Malgré une chute des prix de l'essence de plus de 27 % depuis l'été, le consommateur américain semble restreindre ses dépenses; en effet, les ventes au détail, dans l'ensemble, ont reculé tant en septembre qu'en octobre.

Les succès électoraux à mi-mandat des Démocrates devraient n'avoir que des répercussions économiques positives limitées, leurs priorités s'articulant autour d'augmentations du salaire minimum, d'une diminution des subventions à l'industrie pétrolière, de la baisse du prix des médicaments et de l'environnement.

Le ralentissement de l'économie des États-Unis n'aura probablement que des effets limités sur l'économie mondiale car, l'année prochaine, la croissance devrait atteindre 9 % en Chine et dépasser 7 % en Inde. Mais ce ralentissement se fait déjà fortement sentir dans certains segments de l'économie canadienne.

Croissance variable au Canada

Le recul de la construction résidentielle au sud de la frontière a entraîné une aggravation des difficultés du secteur de la foresterie au Canada qui a dû lutter contre les prix peu élevés du bois d'œuvre, l'infestation du dendroctone du pin et les obstacles au commerce du bois d'œuvre de résineux érigés par les États-Unis. Les producteurs de pâtes et papiers doivent aussi relever les défis que présentent la baisse structurelle de la demande de papier journal et le renforcement de la concurrence internationale dans le secteur des papiers fins. La situation a frappé tout particulièrement un certain nombre de petites collectivités et de collectivités



éloignées où l'emploi repose largement sur le secteur forestier. *(Voir Les collectivités forestières)*

Au cours des quatre dernières années, l'Ontario et le Québec ont déjà perdu quelque 300 000 emplois dans le domaine de la fabrication. Certes, le nombre d'emplois dans le secteur des services a augmenté fortement, particulièrement dans le commerce de détail, mais ces nouveaux emplois sont généralement moins bien payés et offrent souvent une moins bonne sécurité.

Un déclin plus général de l'économie des États-Unis frapperait particulièrement l'Ontario, le Québec et le Manitoba, provinces dotées de secteurs de la fabrication relativement plus importants et, conséquent, plus directement touchés par l'évolution de l'économie des États-Unis.

La plus grande partie de l'énergie du Canada est exportée aux États-Unis, mais le pétrole est un produit de base vendu à l'échelle de la planète dont les prix sont fixés sur le marché mondial. Le gaz naturel est davantage un produit de base à caractère continental mais il est plus influencé par l'évolution des températures que par les changements de l'environnement économique. *(Voir l'encadré latéral Facteurs qui influencent les prix de l'énergie et des maisons).*

Le ralentissement de l'économie américaine a contribué à faire diminuer les prix du pétrole, mais la demande en Asie, où la Chine constitue des stocks de pétrole, demeure forte. Ce phénomène de même que le maintien de prix élevés des métaux de base expliquent en partie le maintien d'un dollar canadien fort et la prospérité de l'industrie et des régions minières du Canada.

Les politiques économiques fédérales ne facilitent pas l'équilibre de la croissance au Canada

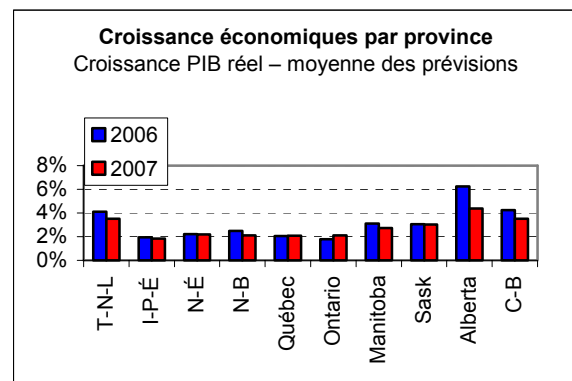
La faiblesse de la demande aux États-Unis n'est certainement pas le seul facteur qui explique le ralentissement de l'économie canadienne : la Banque du Canada a augmenté ses taux d'intérêt cinq fois l'année dernière afin de diminuer notre rythme d'expansion. L'effet de ces mesures a été plus grand que prévu. La Banque du Canada a donc récemment révisé ses prévisions de croissance du PIB pour cette année et l'année prochaine. Et elle pourrait devoir le faire encore une fois. Les principaux facteurs entraînant un ralentissement de l'économie du Canada cette année ont été le recul de la construction domiciliaire et la diminution des exportations, causés en partie par des taux d'intérêt plus élevés et l'augmentation de la valeur du dollar canadien. (*Voir perceptions économiques*)

Jusqu'à maintenant, le taux de change souple du Canada a joué le rôle de « stabilisateur économique » pour des secteurs importants de notre économie. Lorsque l'économie des États-Unis est entrée dans une période difficile, une baisse de la demande de nos exportations aux États-Unis a entraîné un recul de la valeur du dollar canadien en relation avec le dollar américain. Le coût de nos exportations est donc devenu moins élevé pour les acheteurs étrangers, ce qui a suscité une augmentation de la demande de produits de notre secteur de la fabrication et d'autres industries exportatrices. Mais comme la CIBC l'a souligné récemment, puisque le dollar canadien se transforme peu à peu en « pétrodevise », cette relation ne tiendra peut-être plus¹. La forte valeur de notre monnaie aggrave les inégalités régionales au Canada au lieu de les atténuer.

La Banque du Canada pourrait abaisser les taux d'intérêt pour réduire la valeur du dollar dans le but d'aider les secteurs de la fabrication et l'industrie ainsi que les collectivités forestières. Mais elle a hésité à le faire à cause de son obsession de la lutte contre l'inflation – même si on peut mettre en doute l'efficacité de ses politiques en matière de réduction des pressions inflationnistes, qui ont un caractère très régional au Canada.

Le gouvernement fédéral peut aussi utiliser sa politique budgétaire de façon active et passive afin d'équilibrer la croissance économique.

Malheureusement, le plan économique que le gouvernement fédéral vient de rendre public, *Avantage Canada*, donne à penser que le gouvernement ne prévoit rien faire pour corriger cette croissance déséquilibrée. En fait, les politiques économiques que ce plan favorise feront en sorte que la croissance économique du Canada sera beaucoup plus déséquilibrée entre secteurs, régions, collectivités et citoyens. (*Mise à jour économique et financière et plan économique*)



En renforçant les limites qui restreignent les dépenses de l'État, le gouvernement fédéral se donne encore moins de marge de manœuvre pour stabiliser l'économie pendant les cycles économiques. Le système de péréquation du Canada, les autres transferts et les programmes de dépenses publics jouent encore un rôle pour faciliter une croissance économique équilibrée entre les régions. Mais des relations de plus en plus décentralisées et déséquilibrées sur les plans fiscal et budgétaire – accompagnées d'une influence plus grande des provinces et d'une capacité fiscale inégale entre les provinces – rendent aussi la croissance économique moins équilibrée.

Le gouvernement fédéral pris aucune mesure précise pour aider les industries forestières et manufacturières durement touchées ou les collectivités et familles qui dépendent de ces secteurs. Le soutien du gouvernement fédéral est axé sur l'aide aux industries déjà florissantes du pétrole et du gaz, des mines, des finances et des télécommunications avec soutien à la R-D, déréglementation, subventions et avantages fiscaux. Ce plan est très disert sur la diminution du taux d'imposition des sociétés sur les investissements, qui pourrait aider le secteur de la fabrication mais, en réalité, le gouvernement fédéral compte sur les provinces pour agir à ce niveau.

¹ Jeff Rubin, Marchés mondiaux CIBC, « Has Canada Lost its Automatic Stabilizer? » 10 octobre 2006. http://research.cibcwm.com/economic_public/download/oct06.pdf

L'appui au secteur des ressources semble se concentrer sur un renforcement de l'exploitation et de l'exportation de nos matières premières, en plus grande quantité et à un rythme plus rapide – et non sur la création d'emplois qui ajoutent de la valeur à nos matières premières.

Le plan économique insiste beaucoup sur le renforcement de l'union économique et la réduction des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, mais le gouvernement le fait tout en éliminant des programmes nationaux, en sabrant dans les programmes relatifs à la formation et au marché de la main-d'œuvre et en affaiblissant les pouvoirs du gouvernement fédéral dans le domaine social et dans celui de la main-d'œuvre.

La main-d'œuvre a fait preuve de beaucoup plus de souplesse et de ressort à l'égard des changements économiques de nos gouvernements. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'Alberta a fait un gain net total de 57 000 personnes par suite de la migration interprovinciale, ce qui représente environ les deux tiers de sa croissance démographique totale. La croissance économique dans les régions en pleine expansion est généralement plus entravée par le manque d'infrastructures et de services publics que par la pénurie de main-d'œuvre. (*Voir Les Canadiens en mouvement*)

L'offre de routes, d'écoles, de soins de santé et de logements abordables est tellement insuffisante ou à la limite de sa capacité à Fort McMurray et dans d'autres régions de l'Alberta que l'organisme de réglementation de l'énergie de la province a lancé de sérieux avertissements et les collectivités locales ont demandé une pause dans les investissements². Les investissements inadéquats dans les écoles représentent un problème majeur en Alberta et, tous les soirs à Calgary, plus de 3 400 personnes vivent dans la rue ou se rendent dans les refuges pour sans-abri³.

² « Alberta mayor wants oil sands delay », David Ebner, *Globe and Mail*, 22 novembre 2006, p. B6; « Alberta must invest in oil sands area: board », David Ebner, *Globe and Mail*, 15 novembre 2006, p. B10.

³ Voir Homeless Awareness Calgary à <http://www.homelessawareness.ca/> et l'intervention du SCFP de l'Alberta sur les écoles en mauvais état <http://www.cupealberta.ab.ca/03news/releases/20060407.htm>.

La chute de la construction domiciliaire et des exportations entraîne un ralentissement de l'économie du Canada

Croissance anémique prévue d'ici le milieu de l'année 2007

La croissance économique du Canada a ralenti considérablement, avec une progression de seulement 1,7 % au troisième trimestre de l'année, suivant une augmentation de 2 % au deuxième trimestre. Une croissance inférieure à quelque 3 % – combinaison d'une croissance de 1 % de la main-d'œuvre et de 2 % de la productivité – est considérée inférieure au potentiel de l'économie canadienne et pourrait entraîner une augmentation des taux de chômage et un ralentissement de la croissance des salaires.

La baisse des exportations nettes est le principal facteur qui a ralenti la croissance plus tôt cette année. Au troisième trimestre, le recul s'expliquait par la croissance lente des dépenses de l'État, une chute de la construction domiciliaire et la baisse des stocks. Au même moment, les investissements des entreprises et les dépenses des consommateurs ont affiché une remontée. Certains des facteurs qui ont freiné le ralentissement économique avaient un caractère temporaire – comme la fin du recensement 2006 – mais on a vu dans le dernier mois du trimestre quelques signes d'un ralentissement plus généralisé.

La faiblesse des industries de la fabrication et de la construction résidentielle s'est étendue à d'autres secteurs, y compris ceux des services, avec un recul global de l'économie de 0,3 % en septembre. La diminution des livraisons manufacturières, l'augmentation des stocks et la baisse des nouvelles commandes confirment la faiblesse de l'industrie manufacturière au cours des prochains mois.

Le revenu total tiré d'un travail (comprenant les salaires et les autres formes de revenu du travail) a progressé à un rythme égal à la moitié de celui des profits des entreprises au deuxième et au troisième trimestres de cette année, maintenant la tendance inégale enregistrée au cours des deux dernières années.

L'économie canadienne devrait enregistrer un taux de croissance inférieur à la moyenne en 2007, soit 2,5 %; elle sera ralentie notamment par la progression plus lente des dépenses des consommateurs, des investissements des entreprises et des dépenses de l'État.

La Banque du Canada devrait réduire les taux d'intérêt plus tard cette année.

Cette intervention, de même que le recul du dollar canadien et la reprise de l'économie des États-Unis devraient stimuler la croissance au Canada pour lui faire atteindre un pourcentage de 3 % en 2008.

La création d'emplois devrait ralentir, pour s'établir à un taux annuel de 1,2 % en 2007 et en 2008, provoquant ainsi une légère augmentation du taux de chômage.

La plupart des incertitudes liées à cette prévision ont un caractère négatif et, si les risques évoqués se réalisaient, ils entraîneraient une descente plus longue et un atterrissage plus difficile de l'économie canadienne. Les grands risques comprennent une chute plus abrupte du prix des maisons aux États-Unis, ce qui entraînerait une récession en bonne et due forme au sud de la frontière et certaines baisses consécutives du prix des maisons au Canada. Ce phénomène de même que d'autres baisses du dollar américain pourraient faire monter le dollar canadien encore plus et éroder encore davantage la part de l'industrie automobile du Canada et de ses industries exportatrices. Les prix du pétrole et du gaz et des métaux de base sont à des niveaux historiques élevés et pourraient retomber, ce qui nuirait à ces industries, mais pourrait favoriser une diminution de la valeur du dollar.

L'économie de l'Alberta devrait enregistrer encore une fois l'année prochaine la plus forte croissance au pays, mais un niveau plus raisonnable de 4,4 % en 2007. Les autres provinces riches en hydrocarbures, soit Terre-Neuve, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, devraient enregistrer une croissance d'au moins 3 % l'année prochaine.

L'économie de l'Ontario pourrait faire mieux que le dernier rang cette année, à 1,8 % mais elle devrait demeurer en queue de peloton avec les autres provinces privées de carburant, remontant à quelque 2 % en 2007.

Il n'y a pas de juste milieu non plus en ce qui concerne les perspectives d'emploi. La croissance de l'emploi devrait ralentir à 1 % ou moins dans chaque province, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique où le nombre d'emplois devrait augmenter d'au moins 2 %. Par conséquent, les taux de chômage diminueront légèrement en Alberta et en Colombie-Britannique, mais augmenteront ailleurs au Canada.

Tableaux sur les prévisions économiques nationales et provinciales, et par industrie

Perspectives économiques pour le Canada			
Taux de croissance annuelle à moins d'indication contraire	2006	2007	2008
Croissance de l'économie			
PIB réel	2,8 %	2,5 %	3,0 %
- Dépenses des consommateurs	3,9 %	3,1 %	2,9 %
- Investissements des entreprises	8,6 %	7,0 %	6,6 %
- Dépenses des gouvernements	3,7 %	3,4 %	3,4 %
Marché de la main-d'œuvre			
Croissance de l'emploi	1,8 %	1,2 %	1,2 %
Taux de chômage	6,4 %	6,5 %	6,5 %
Croissance de la productivité	0,9 %	1,4 %	1,9 %
Autres			
Inflation – Indice des prix à la consommation	2,1 %	2,0 %	2,1 %
Bénéfices des sociétés avant impôt	5,3 %	4,3 %	4,0 %
Revenu personnel réel disponible	4,2 %	2,6 %	3,4 %
Taux d'épargne personnel	1,5 %	1,2 %	1,5 %
Taux d'intérêt et taux de change			
Bons du Trésor à court terme 3 mois	4,04 %	4,11 %	4,17 %
Obligations à long terme 10 ans	4,27 %	4,16 %	4,83 %
Taux de change \$ US/\$ CA	88,07 \$	86,42 \$	87,65 \$
<i>Moyenne consensuelle fondée sur les dernières prévisions de sept prévisionnistes canadiens différents au 1^{er} décembre 2006</i>			

Perspectives économiques des provinces								
Pourcentage de croissance annuelle à moins d'indication contraire	PIB réel		Emploi		Taux de chômage		Inflation	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
	Canada	2,8	2,6	1,9	1,1	6,4	6,5	2,2
Terre-Neuve-et-Labrador	4,1	3,5	0,1	0,6	15,3	15,6	2,1	1,8
Île-du-Prince-Édouard	2,0	1,9	0,8	0,5	11,0	11,2	2,8	1,9
Nouvelle-Écosse	2,2	2,2	0,3	0,5	8,3	8,6	2,3	1,9
Nouveau-Brunswick	2,5	2,1	1,7	0,5	9,0	9,1	2,0	1,8
Québec	2,1	2,1	1,3	0,8	8,2	8,5	1,8	1,8
Ontario	1,8	2,1	1,5	1,0	6,3	6,5	1,9	1,8
Manitoba	3,1	2,7	1,2	0,8	4,4	4,5	2,0	2,0
Saskatchewan	3,1	3,0	0,7	0,8	5,0	5,1	2,1	1,9
Alberta	6,3	4,4	4,2	2,4	3,6	3,5	4,0	3,3
Colombie-Britannique	4,3	3,5	3,0	1,9	4,7	4,6	1,9	2,0

D'après les prévisions consensuelles de six prévisionnistes du secteur privé.
La moyenne canadienne peut être différente des prévisions nationales à cause de la portée différente de chaque prévision.

Les collectivités forestières ont la tête sur le billot

L'industrie du pétrole et du gaz et l'industrie minière du Canada sont florissantes à cause des prix élevés sur le marché mondial et des importantes subventions fédérales; la situation est toute autre pour le secteur forestier.

Uniquement l'an dernier, plus de 50 usines ont annoncé leur fermeture ou une rationalisation importante, entraînant la perte de près de 9 000 emplois. Plus de 46 usines ont carrément fermé leurs portes au Canada depuis 2003, causant plus de 17 500 licenciements directs.

Le secteur forestier a dû affronter un large éventail de facteurs négatifs : coûts élevés de l'énergie (particulièrement pour le secteur des pâtes et papiers), dollar canadien fort, recul de la demande de papier journal, investissements insuffisants, envahissement du marché par du bois d'œuvre contaminé par le dendroctone du pin, baisse de la construction domiciliaire aux États-Unis, agression commerciale par les États-Unis et capitulation du gouvernement fédéral et, enfin, renforcement de la concurrence provenant des pays dont les coûts sont plus faibles, qui sont dotés d'une main-d'œuvre moins coûteuse et de sources de fibres en croissance plus rapide.

Toutes les provinces ont été touchées, mais le Canada central et les Maritimes ont été frappés le plus durement parce que ces régions dépendent plus des produits de pâtes et papiers et du marché américain pour exportations.

Les fermetures d'usines ont provoqué 6 400 licenciements directs dans les collectivités ontariennes (7,5 % de tous les emplois directs en foresterie), 5 200 au Québec (4,6 %), 2 800 en Colombie-Britannique (3,5 %) et 900 au Nouveau-Brunswick (5,1 %).

L'industrie forestière est une source de revenu extrêmement précieuse pour les petites collectivités, les collectivités nordiques et éloignées et de nombreuses collectivités autochtones.

D'après les données des gouvernements, quelque 350 collectivités rurales dépendent énormément de l'industrie forestière au Canada. Selon Ressources naturelles Canada, la foresterie et les industries connexes sont la principale activité et la source de revenu d'emploi de 80 % des collectivités des Premières Nations.

Ces collectivités enregistrent généralement des revenus plus faibles et des taux de chômage et de pauvreté plus élevés que les autres collectivités. Elles ont aussi tendance à être moins diversifiées, de sorte qu'elles offrent moins d'options de rechange aux personnes jetées à la porte par suite d'une fermeture d'usine.

Selon Statistique Canada, chaque emploi direct dans l'industrie forestière crée près de deux autres emplois indirects dans d'autres industries au sein des diverses collectivités. Lorsqu'une usine ferme, les collectivités se retrouvent avec une assiette fiscale diminuée et, souvent, peu d'occasions économiques comparables.

La situation est particulièrement difficile dans le Nord de l'Ontario, où les compressions et les délestages de la province ont obligé les municipalités à s'appuyer fortement sur l'impôt foncier pour offrir des services municipaux, y compris l'aide sociale. Lorsque des emplois sont perdus dans le secteur forestier, les recettes diminuent et les coûts augmentent.

Il n'y a pas une seule solution facile aux problèmes du secteur forestier, mais voici certains des éléments d'une solution : dollar plus faible, soutien à la R-D et investissements accrus dans le secteur afin de favoriser l'amélioration de la productivité, diminution des coûts d'électricité pour l'industrie forestière et augmentation des transferts aux collectivités durement touchées par la récession. Même si certaines mesures de cette nature ont été prises, on n'a accordé peu d'attention à l'échelle nationale aux problèmes des collectivités qui dépendent de l'industrie forestière.

Mise à jour économique et financière et plan économique

Jim Flaherty, ministre fédéral des Finances, a rendu publique sa mise à jour économique et financière semestrielle à la fin novembre; elle comprenait aussi le plan économique de son gouvernement, *Avantage Canada*. Ces documents donnent une idée de l'orientation que le Conservateurs fédéraux prévoient donner à l'économie.

On trouvera ci-dessous un bref résumé des questions pertinentes pour les membres du SCFP et d'autres employés du secteur public. Plus de renseignements à l'adresse suivante :

http://www.scfp.ca/economics/Conservatives_Econom?slashSess=11c61372d0dbbfc1adaeabcb3efc0b29.

Surplus fédéraux. Devraient atteindre 50 milliards de dollars au cours des six prochaines années, mais les réductions d'impôt et le remboursement de la dette ne laisseraient que 3 milliards de dollars par année pour financer toute nouvelle initiative. Les priorités du SCFP en matière de dépenses publiques pourraient être financées, mais sans les réductions d'impôt prévues et les réductions supplémentaires de la dette.

Dépenses de programmes. Devraient augmenter de 4 % par année, sous le taux nominal de la croissance économique et sous le taux de 6 % d'augmentation moyenne des cinq dernières années. La croissance pourrait même être moindre si d'autres réductions d'impôts sont mises en œuvre.

Rôle du gouvernement fédéral. Adoption d'un système de gestion des dépenses très ciblé afin de passer en revue l'ensemble des dépenses de programmes et de garantir qu'elles répondent à leurs priorités et à leur conception du rôle du gouvernement fédéral. Cela signifie qu'il n'y aura pas de nouveaux programmes sociaux nationaux ou de programmes dans les domaines de responsabilité provinciale et que d'autres compressions seront imposées aux programmes existants dans ces domaines.

Impôts. Malgré toutes les fuites, rien de vraiment nouveau pour les contribuables de classe moyenne, mais plus de réductions d'impôt pour les sociétés et pour ceux qui gagnent un revenu élevé. Le budget 2007 comprendra un crédit d'impôt sur le revenu gagné pour les travailleurs à faible revenu que l'on promet depuis l'an dernier. La réduction de la TPS est prévue pour janvier 2011 et coûterait 6,4 milliards de dollars par année. Le gouvernement fédéral fait aussi pression sur les provinces afin

qu'elles transforment la taxe de vente au détail en taxe sur la valeur ajoutée, de type TPS. Une importante partie du fardeau fiscal serait alors transférée directement aux consommateurs.

Transferts aux provinces. De nombreux engagements visant à éliminer le déséquilibre fiscal. Ces mesures seront probablement concentrées sur le programme de péréquation et les mesures seront probablement conformes aux propositions faites par un groupe d'experts fédéraux sur la question. (Voir *Le climat économique pour les négociations*, septembre 2006)

<http://www.scfp.ca/economics/a45119ebde5061?slashSess=11c61372d0dbbfc1adaeabcb3efc0b29> pour un sommaire). Terre-Neuve pourrait recevoir des transferts moindres, selon la formule choisie. Le gouvernement s'engage aussi à adopter un financement prévisible à long terme pour l'éducation postsecondaire et de la formation, mais on n'ajoutera pas nécessairement de nouveaux fonds.

Transferts aux municipalités. Selon la Mise à jour, les Conservateurs prévoient prolonger de deux ans, sans l'augmenter, le transfert aux municipalités de 2 milliards de dollars provenant de la taxe sur l'essence.

Financement des infrastructures et PPP. Les Conservateurs insistent auprès des provinces, municipalités et territoires afin qu'ils adoptent des partenariats public-privé (PPP) en imposant des conditions à leur financement des infrastructures et en créant un bureau fédéral de promotion des PPP. Ils prévoient regrouper le financement des infrastructures (y compris pour les autoroutes, le transport en commun, le traitement des eaux usées et les projets à petite échelle) en une seule enveloppe de programme et exiger que l'option des PPP soit examinée pour tous les grands projets. La Fédération canadienne des municipalités a déjà exprimé ses préoccupations au sujet de cette condition.

Éducation postsecondaire. Ce secteur aura probablement une place préminente dans le budget 2007. Le gouvernement s'engage aussi à fournir un financement stable et prévisible pour l'éducation postsecondaire, mais on n'indique pas si plus de fonds seront attribués. Le financement pourrait comprendre un système de bons, plus de fonds à la R-D et des initiatives de commercialisation de la recherche universitaire.

Union économique, mobilité de la main-d'œuvre, réglementation. On met fortement l'accent sur l'augmentation de la mobilité de la main-d'œuvre, la réduction des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, le renforcement de l'union économique par l'intermédiaire de l'Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (TILMA), la rationalisation et la simplification de la réglementation et des évaluations environnementales. Aussi à mentionner, la recherche énergétique d'ententes internationales bilatérales et régionales en matière commerciale.

On accorde peu d'attention à la santé, aux femmes, aux Autochtones et aux autres groupes visés par

des mesures d'équité, aux soins des enfants ou aux services sociaux de même qu'aux besoins du secteur de la fabrication, du secteur forestier et des collectivités. L'accent est mis sur l'augmentation de l'activité dans les secteurs des ressources naturelles, des télécommunications et des finances au moyen d'une combinaison de changements réglementaires et de soutien à la R-D. Toutefois, les prévisions politiques préélectorales porteront sans doute davantage sur des enjeux environnementaux et peut-être aussi sur les progrès réalisés dans les dossiers liés aux Premières Nations.

La baisse des prix de l'énergie entraîne une diminution de l'inflation

L'indice des prix à la consommation en Alberta augmente deux fois plus que dans l'ensemble du pays

La baisse des prix de l'énergie a favorisé une diminution de la hausse des prix à la consommation au Canada mais, jusqu'à maintenant, le coût de la vie moyen est quand même de 2,1 % supérieur à celui de la même période l'an dernier.

En octobre, les consommateurs ont payé en moyenne 14 % de moins pour l'essence, 16 % de moins pour le gaz naturel et 15 % de moins pour le mazout de chauffage qu'en octobre 2005. Les prix moins élevés des ordinateurs et des systèmes de divertissement au foyer, qui varient en fonction de la qualité et que l'on se procure uniquement à l'occasion, ont aussi favorisé le maintien de l'indice des prix à la consommation à un bas niveau.

Cependant, en moyenne, les prix de l'électricité et des services municipaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées ont augmenté de près de 7 % comparativement à l'année précédente. Le coût du transport local et entre les villes et les banlieues (transport en commun et taxis) a crû de 4,6 %.

Les augmentations récentes du coût de la vie s'expliquent en grande partie par l'augmentation du prix des maisons et du coût des hypothèques. L'indice des prix des maisons neuves était supérieur de 12 % en septembre à celui qui a été calculé un an plus tôt à pareille date et le prix moyen des maisons sur le marché de la revente a progressé de 9,3 %.

Le taux d'augmentation du prix des maisons a été modéré dans de nombreuses villes, mais le prix des maisons neuves a augmenté de près de 60 % à Calgary et de 40 % à Edmonton comparativement à la situation enregistrée un an plus tôt. Dans ces villes, le prix des maisons sur le marché de la revente a augmenté presque autant. L'augmentation du prix des maisons sur le marché de la revente à Vancouver continue à dépasser largement celle des maisons neuves.

Les coûts hypothécaires ont crû de 4 % en moyenne par suite des cinq hausses consécutives des taux d'intérêt par la Banque du Canada au cours de l'année qui vient de s'écouler. La progression des prix des assurances et la hausse des impôts fonciers ont aussi fait augmenter le coût de la vie.

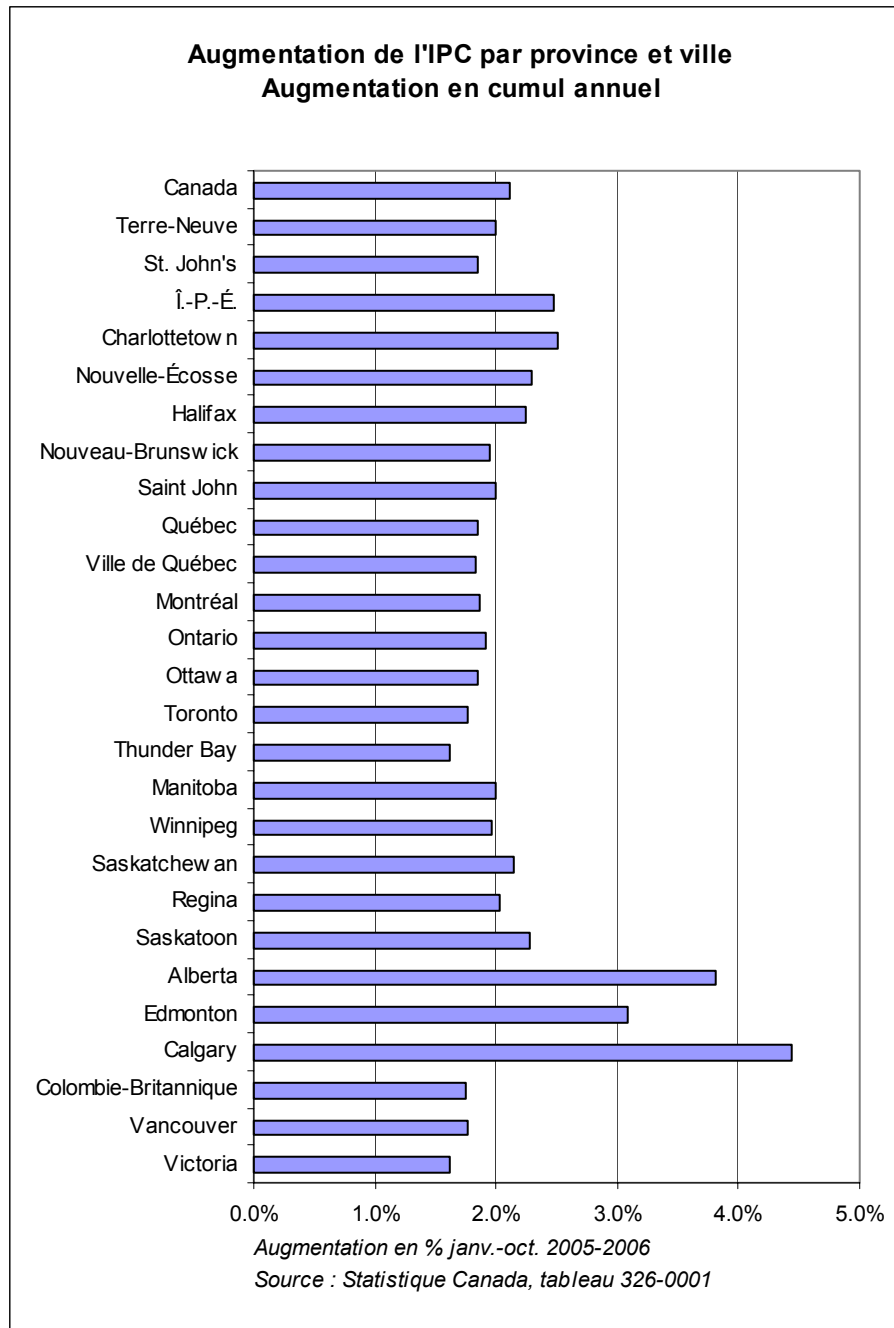
Malgré l'augmentation de la valeur du dollar canadien, qui devrait abaisser le coût des biens importés, le coût des fruits et légumes frais est bien plus élevé qu'il y a un an.

L'« indice de référence » était supérieur de 2,3 % en octobre à celui de l'année dernière. Cet indice a pour but de mesurer les pressions inflationnistes sous-jacentes et exclut les biens et services de consommation dont les prix sont les plus instables, y compris l'énergie et les fruits et légumes.

L'augmentation du coût de la vie a été supérieur à la moyenne nationale jusqu'à maintenant cette année à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Alberta et le taux d'augmentation de l'IPC s'est établi à un peu moins de 2 % jusqu'à maintenant cette année au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

En Alberta, l'inflation progresse à près du double du taux national en moyenne annuelle à ce jour et elle s'établissait à plus de trois fois le taux national en octobre 2006 comparativement à octobre 2005.

Les prévisionnistes s'attendent maintenant à ce que les prix à la consommation au Canada augmentent de 2 % en moyenne en 2007. Dans chaque province, sauf l'Alberta, les prix devraient croître d'au plus 2 %, alors que la moyenne en Alberta devrait osciller autour de 3,3 %.



Facteurs qui influencent les prix de l'énergie et des maisons

Le taux global d'augmentation des prix à la consommation au cours des prochains mois continuera probablement à être influencé principalement par l'évolution des prix de l'énergie et du logement.

Les prix du gaz naturel sont tributaires des marchés à l'échelle de l'Amérique du Nord et sont surtout soumis aux conditions météorologiques : la chaleur comme le froid alimentent la demande d'énergie et, plus récemment, la possibilité que des ouragans coupent l'approvisionnement en pétrole dans le golfe du Mexique. Les prix ont monté en flèche l'an dernier immédiatement après l'ouragan Katrina mais, depuis lors, ils ont affiché une tendance à la baisse. Par contre, on prévoit des températures plus basses, ce qui entraînera un raffermissement des prix.

Le pétrole brut est beaucoup plus un produit de base mondial qui est directement touché par des facteurs géopolitiques : les conflits, les décisions en matière de production, les niveaux des stocks et la spéculation, éléments qui s'ajoutent à la demande sous-jacente, à l'offre, à la succession des saisons et aux conditions météorologiques. Ces facteurs sont pris en compte dans les décisions d'établissement des prix des pétrolières, ceux que nous payons pour l'essence et les produits pétroliers. Les prix du mazout fluctuent aussi énormément en fonction des conditions météorologiques.

La valeur des contrats à terme sur le pétrole, qui donne une idée de l'évolution future des prix, a chuté de quelque 25 % depuis son sommet record de l'été dernier. Mais de nouvelles inquiétudes au sujet des réductions de la production, de l'aggravation de la violence en Irak, des températures plus basses et de l'accumulation de stocks par la Chine ont commencé à faire monter le prix du pétrole.

Les prix de l'électricité varient selon divers facteurs, particulièrement la réglementation provinciale, les sources d'énergie et la demande. Les tarifs de l'électricité en Ontario ont été augmentés de

quelque 8 % au mois de mai, mais ont diminué en moyenne de 5,8 % en novembre. Les prix de l'électricité à usage résidentiel au Québec devraient augmenter de quelque 2,8 % l'année prochaine.

Les principaux facteurs qui influencent le prix des maisons à long terme sont les caractéristiques démographiques (croissance démographique, âge, taille et formation des familles), la situation sur le marché du travail, les revenus, les taux d'intérêt et, bien sûr, l'emplacement. Les hausses de prix ont aussi été plus fortes dans les grandes villes, où ils ont crû plus vite que dans les régions rurales et le prix des terrains y augmentent aussi. À court terme, le prix des maisons est aussi influencé par la spéculation, l'état du marché de la construction et le coût relatif des loyers.

Même s'il y a de nombreuses variations entre les sommets et les creux, le prix des maisons devrait augmenter d'environ 4 % par année à long terme, soit 2 % en termes réels compte tenu de l'inflation⁴.

L'industrie de l'immobilier s'attend à ce que le prix des maisons sur le marché de la revente augmente en moyenne de 6 % en 2007 dans tout le Canada, soit environ la moitié du pourcentage d'augmentation en 2006. L'augmentation des revenus, la bonne performance du marché de l'emploi, la confiance des consommateurs et des taux d'intérêt plus faibles devraient faire augmenter les prix selon l'Association canadienne de l'immeuble⁵.

Le prix moyen des maisons en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba devrait augmenter d'au moins 8 % et la progression devrait s'établir à au plus 4 % dans les provinces à l'est du Manitoba. Compte tenu de la baisse du volume des ventes dans tout le pays, ces prévisions sur l'augmentation des prix pourraient se révéler optimistes.

⁴ Services économiques TD, *Long-term Outlook for Canadian Home Prices*, 14 septembre 2006.
http://www.td.com/economics/special/ca0906_home_prices.pdf

⁵ Association canadienne de l'immeuble, *Prévisions de l'ACI*, 4 octobre 2006.
http://www.crea.ca/fr_public/news_stats/pdfs/PrevisionsDeLACIOctobre06.pdf

La croissance de l'emploi reprend modérément à l'automne

*Le boom pétrolier et gazier alimente la croissance dans les régions-ressources
À cause des pertes dans l'industrie de la fabrication et la foresterie, la croissance demeure
lente dans le centre du Canada et dans les Maritimes
Croissance de l'emploi plus lente prévue en 2007*

L'emploi a augmenté à un rythme modéré à l'automne et le taux annuel s'est établi à quelque 2 % depuis le mois d'août. La croissance de l'emploi à l'automne fait suite à des pertes globales pendant l'été. Au printemps, le rythme de création d'emplois avait été frénétique.

Puisque plus de gens ont rejoint les rangs de la population active, le taux de chômage a augmenté légèrement pour s'établir à 6,3 % en novembre, soit moins que pendant l'été, mais en légère hausse comparativement au creux de 6,1 % en 32 ans atteint au mois de mai.

Jusqu'à maintenant cette année, 283 000 emplois ont été créés et si la création d'emplois se maintient au même rythme, le nombre dépassera 300 000 pour l'ensemble de l'année.

Par contre, il y a encore plus de un million de Canadiens au chômage qui cherchent un travail. L'enquête sur la population active n'englobe pas les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, où les taux de chômage sont nettement plus élevés.

La création de nouveaux emplois devrait ralentir l'année prochaine. Il est prévu que l'emploi total augmentera en moyenne de quelque 1,2 %, soit un total d'un peu moins de 200 000; encore une fois, la croissance la plus forte sera enregistrée en Alberta et en Colombie-Britannique.

Malgré la croissance plus lente de l'emploi et un taux de chômage un peu plus élevé prévu pour 2007, de nombreux marchés de l'emploi demeureront à peu près en équilibre, ce qui devrait continuer à permettre d'autres gains réels en matière de salaire. (*Voir Les enquêtes sur la rémunération laissent entrevoir des gains appréciables en 2007*).

Le boom pétrolier et gazier gonfle les salaires en Alberta. L'augmentation des occasions d'emploi dans le secteur des ressources et l'équilibre atteint par le marché de la main-d'œuvre semblent pointer vers une plus grande convergence des salaires car les occupations les moins bien rémunérées

bénéficieront d'augmentations proportionnellement plus fortes⁶.

Une partie importante des nouveaux emplois se retrouve dans le secteur privé

Plus de 90 % des nouveaux emplois créés cette année l'ont été dans le secteur privé; l'augmentation nette n'a été que de 25 000 emplois dans le secteur public. Le nombre d'employés dans le secteur privé a progressé au rythme de 3,1 % cette année, presque quatre fois le rythme de croissance de l'emploi dans le secteur public, qui s'établissait à 0,8 %.

L'augmentation de l'emploi dans le secteur privé a aussi dégarni les rangs des travailleurs autonomes, dont le nombre a chuté de près de 70 000 cette année.

Forte croissance des emplois à temps plein pour les femmes

Même si les données de novembre indiquaient une augmentation de l'emploi à temps partiel, plus de 85 % des nouveaux emplois créés cette année étaient à temps plein.

Près des deux tiers des nouveaux emplois créés cette année concernaient les femmes adultes, encore une fois avec une proportion très élevée d'emplois à temps plein. L'augmentation de la participation à la population active et la solide croissance des emplois ont fait baisser le taux de chômage chez les femmes adultes à une moyenne de 5 % au cours des trois derniers mois, comparativement à une moyenne de 5,4 % pour les hommes adultes et à 11,8 % pour les jeunes (de 15 à 24 ans).

Cependant, le taux des emplois à temps partiel pour les femmes adultes, à 21 %, demeure encore beaucoup plus élevé que celui des hommes, soit 6,6 %. Plus de 40 % des jeunes occupent des emplois à temps partiel.

⁶ Steve Chan, *Alberta's rising wages: A tide that lifts all boats*, Services économiques TD, 3 octobre 2006.

Évolution de la situation de la population active par industrie

La croissance des emplois a été la plus forte dans les secteurs des ressources naturelles, des services aux entreprises, des finances et des soins de santé. Une croissance faible a été enregistrée dans l'éducation, l'administration publique, les services d'utilité publique et l'information, la culture et les loisirs.

Le taux de croissance le plus rapide, et de loin, de l'emploi a été enregistré dans les ressources naturelles, avec une hausse de 11,8 % (+36 000) depuis décembre dernier, principalement dans les secteurs pétrolier et gazier, les mines et les services connexes. Pratiquement tous ces nouveaux emplois ont été créés en Alberta et en Colombie-Britannique.

Voici d'autres industries qui ont affiché une solide croissance au chapitre de la création d'emplois :

- Dans les services aux entreprises, l'entretien des bâtiments et les autres services de soutien, hausse du nombre d'emplois de 6,9 % (+46 000) jusqu'à maintenant cette année. Ce secteur regroupe les emplois d'un large éventail d'employeurs offrant les services suivants : nettoyage, aménagement paysager, sécurité, administration d'entreprise, voyage, agences d'emploi et services de gestion des déchets. La plus grande partie de la création d'emplois cette année a été enregistrée dans les services d'emplois et les services aux entreprises, ce qui reflète une augmentation de l'impartition de service.
- Le secteur des finances, de l'assurance, de l'immobilier et de la location a enregistré une croissance de l'emploi de 6,1 % jusqu'à maintenant cette année (+61 000).
- Dans les soins de santé et l'assistance sociale, la croissance de l'emploi s'est établie à 5 % (+86 000) cette année.

Malgré son rythme de croissance un peu plus lent, il y a eu plus d'emplois créés dans ce secteur que dans tout autre parce qu'il s'agit de l'un de nos

principaux employeurs : en effet, plus d'un travailleur canadien sur dix est employé dans ce secteur.

- La croissance a aussi été bonne dans l'industrie de la construction car le nombre d'emplois y a augmenté de 3,3 % (+34 000) depuis décembre dernier. L'impulsion venait principalement de l'industrie en Alberta.
- L'emploi dans les services d'éducation a commencé à reculer au cours des derniers mois et la hausse n'est que de 1,2 % (+13 000) depuis décembre dernier.
- Dans l'administration publique, 8 000 emplois ont été perdus en novembre et le nombre total se situe maintenant un peu en deçà de ce qu'il était en décembre dernier.
- L'emploi dans les services d'utilité publique est demeuré relativement stable cette année, mais on estime que quelque 3 000 postes (-2,8 %) ont été perdus en novembre.
- Le secteur de l'information, de la culture et des loisirs a aussi enregistré une certaine faiblesse récemment, ce qui a entraîné une perte de 14 000 emplois depuis décembre dernier.
- Les pertes d'emploi dans le secteur manufacturier ont continué d'augmenter, avec 70 000 emplois perdus jusqu'à maintenant cette année – malgré un très petit gain en novembre. Cette industrie a perdu plus de 300 000 emplois depuis août 2002, presque tous en Ontario et au Québec.

Évolution de la population active par province

Le boom pétrolier et gazier alimente la croissance régionale et a des retombées positives sur l'emploi dans d'autres secteurs.

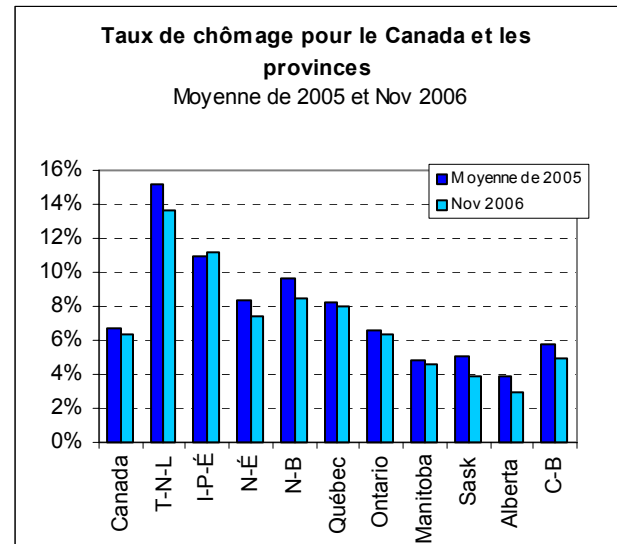
C'est de loin en Alberta que la croissance des emplois a été la plus forte : 112 000 emplois (+6,2 %) ont été créés jusqu'à maintenant cette année, soit 40 % de l'augmentation totale au pays.

Voici d'autres provinces riches en hydrocarbures qui ont affiché une solide croissance de l'emploi : hausse de 20 000 (+4,2 %) en Saskatchewan, de 8 000 (+3,9 %) à Terre-Neuve et de 41 000 (+1,9 %) en Colombie-Britannique. Le taux de chômage a aussi diminué considérablement dans ces provinces.

La croissance de l'emploi dans les autres provinces a généralement été beaucoup plus lente. Le Nouveau-Brunswick a enregistré une perte globale d'emplois cette année, à cause en grande partie des difficultés de l'industrie forestière. Malgré la croissance plus lente des emplois, le taux de chômage dans bien des provinces a reculé parce que la croissance démographique et la croissance de la population active ont été lentes et, dans certains cas, négatives.

Depuis le début de l'année, la population et(ou) la population active ont diminué à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick depuis le début de l'année. La population en Saskatchewan a aussi continué à diminuer. Le déclin démographique et le déclin de la population active sont particulièrement prononcés chez les jeunes de toutes ces provinces qui semblent migrer en masse vers l'Alberta et, dans une moindre mesure, vers la Colombie-Britannique. (*voir Mobilité de la main d'oeuvre*)

- **Terre-Neuve.** C'est dans le secteur des ressources naturelles que la croissance de l'emploi a été la plus forte car on y a créé 4 500 emplois de plus jusqu'à maintenant cette année. Cette croissance a eu des retombées significatives sur les secteurs de la construction, des services aux entreprises, des soins de santé, de l'éducation, de l'information et de la culture et un peu moindres sur l'administration publique.
- **Île-du-Prince-Édouard.** Globalement, il n'y a eu aucune croissance de l'emploi dans cette province, mais il y a eu des transferts de la fabrication au profit des ressources naturelles et des autres services au profit du commerce.



- **Nouvelle-Écosse.** L'emploi a crû lentement cette année, à seulement un pourcentage de 0,6 %, mais un recul du taux d'activité a entraîné une baisse du taux de chômage. C'est dans les secteurs de la construction, des services aux entreprises et des services d'utilité publique que la croissance de l'emploi a été la plus forte. Les emplois ont aussi augmenté dans les soins de santé, l'éducation et l'information, les loisirs et la culture alors que les emplois dans l'administration publique, les ressources naturelles et la fabrication ont régressé depuis le début de l'année.
- **Nouveau-Brunswick.** Cette année, des emplois ont été perdus et le taux de chômage a augmenté dans cette province, presque entièrement à cause d'un déclin dans les ressources naturelles, l'agriculture, les services d'utilité publique, le secteur de l'hébergement et de la restauration liés au tourisme et le secteur du commerce. L'emploi dans la fabrication, la construction, les finances, l'assurance et l'immobilier a augmenté. Dans le secteur public élargi, les données sur la population active indiquent une hausse du nombre d'emplois dans les soins de santé et l'assistance sociale, mais une diminution dans l'éducation et l'administration publique depuis le début de l'année.

- **Québec.** Augmentation globale nette de 27 000 emplois cette année, soit de 0,7 %. Mais cette augmentation masque des pertes importantes dans la fabrication liée aux exportations (-24 000), les ressources naturelles (-6 000) et le secteur du commerce lié au tourisme (-6 000). L'emploi a augmenté dans la construction, la finance et l'immobilier, les services professionnels et les services aux entreprises. Il y a eu une perte de 5 000 emplois dans les services d'utilité publique et de 3 000 dans l'administration publique. Environ 11 000 emplois ont été créés dans les soins de santé et l'assistance sociale.
- **Ontario.** La population active y a augmenté de 1,1 % ou de 71 000 jusqu'à maintenant en 2006. La création de quelque 19 000 emplois en novembre a en partie compensé les pertes d'emplois des deux mois précédents. Cette croissance globale ne rend pas compte d'importants transferts sectoriels d'emplois. Depuis le début de l'année, dans le secteur manufacturier, 63 000 emplois ont été perdus et, dans les services d'éducation, la perte est estimée à quelque 18 000 emplois. La création d'emplois a surtout été le fait des secteurs du commerce (+50 000), des soins de santé et de l'assistance sociale (+38 000), des autres services (+21 000) et des finances, de l'assurance et de l'immobilier (+20 000). Beaucoup plus de femmes ont rejoint les rangs de la population active et le taux d'activité des hommes a chuté : en effet, presque 90 % des nouveaux emplois nets ont été accaparés par des femmes.
- **Manitoba.** La croissance de l'emploi a été faible cette année, soit une hausse de seulement 0,6 %, ou 4 000 emplois. La province a enregistré la perte de 3 000 emplois en agriculture, de 2 000 dans les services d'utilité publique et de 4 000 dans les services d'hébergement et de restauration. L'augmentation de l'emploi s'explique par la création de 10 000 emplois dans les soins de santé et l'assistance sociale, de 3 000 dans les services d'éducation, de 6 000 dans le commerce et de 3 000 dans la fabrication.
- **Saskatchewan.** La forte croissance de l'emploi dans cette province s'est concentrée dans les ressources naturelles, la construction, le commerce de même que l'hébergement et la restauration. L'emploi dans chacune de ces industries a progressé d'au moins 9 % depuis le début de l'année. Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale s'est enrichi de quelque 2 000 emplois alors que les services d'éducation gagnaient 1 000 emplois.
- **Alberta.** La province a enregistré une croissance des emplois dans presque chaque secteur de l'économie, avec des taux supérieurs à 10 % dans les ressources naturelles (+19 000), les services d'utilité publique (+3 000), la construction (+19 000) et la fabrication (+18 000). Cette croissance a aussi entraîné une augmentation supérieure à 10 % des emplois dans les services d'éducation (+14 000), l'administration publique (+9 000), l'hébergement et la restauration (+12 000) et l'information, la culture et les loisirs (+7 000). L'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de quelque 5 % ou 9 000 emplois.
- **Colombie-Britannique.** L'économie de la province a créé 41 000 emplois (+1,9 %) cette année. La croissance la plus forte a été enregistrée dans les ressources naturelles (+16 000), les services aux entreprises (+20 000) et les finances, l'assurance et l'immobilier (+18 000). Le nombre de postes nouveaux s'est établi à +11 000 pour les soins de santé et l'assistance sociale et à +13 000 pour les services d'éducation. L'emploi dans l'administration publique est demeuré relativement stable. Des pertes ont été enregistrées dans le commerce lié au tourisme, l'hébergement et la restauration, le transport de même que la culture et les loisirs.

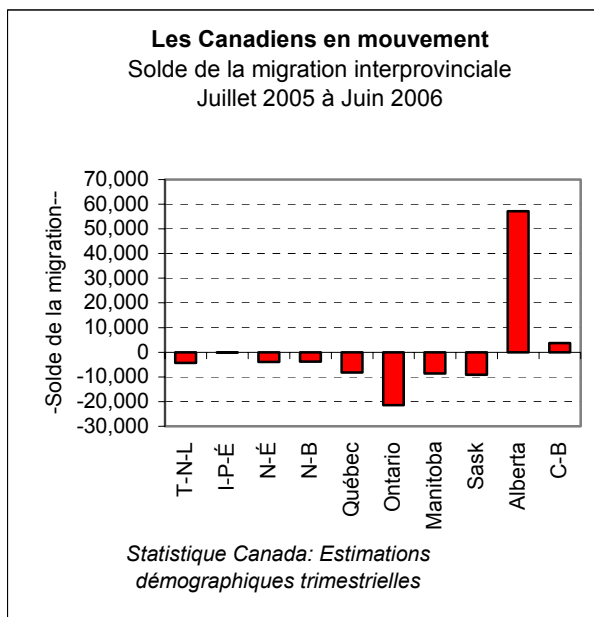
Mobilité de la main-d'œuvre

Sur le plan politique, on s'inquiète du problème de la mobilité de la main-d'œuvre et on cherche à réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre à une époque où les Canadiens semblent migrer vers l'Ouest en plus grand nombre que jamais auparavant.

Entre juillet 2005 et juin 2006, l'Alberta a accueilli 57 000 nouveaux citoyens par suite de la migration interprovinciale⁷.

Le même phénomène a aussi donné à la Colombie-Britannique près de 4 000 citoyens de plus pendant la même période. Dans toutes les autres provinces, la migration interprovinciale a débouché sur un déficit net.

On a beaucoup parlé de la migration de citoyens du Canada atlantique et des Maritimes vers l'Alberta. Certes, le mouvement en termes relatifs, a été important : Terre-Neuve-et-Labrador a perdu quelque 4 400 citoyens à cause de la migration interprovinciale au cours de l'année, soit 0,85 % de la population de la province. La perte a été de 3 900 (0,42 % de la population) pour la Nouvelle-Écosse et de 3 800 pour le Nouveau-Brunswick (0,50 %).



Cependant, le bassin principal des migrants était situé dans le centre du Canada et dans les Prairies : le Québec a perdu plus de 8 000 citoyens (0,1 % de la population), l'Ontario, plus de 21 000 (0,17 %), le Manitoba, 8 500 (0,73 %) et la Saskatchewan, plus de 9 000 (0,92 % de sa population). Même les florissants Territoires du Nord-Ouest ont perdu plus de 1 300 citoyens (3,1 % de la population) par suite de la migration interprovinciale vers l'herbe plus verte de l'Alberta.

Toutes ces personnes ne sont pas allées directement (ou indirectement) en Alberta ou en Colombie-Britannique. Mais si elles sont allées dans d'autres provinces, elles ont été remplacées par d'autres qui ont migré dans l'Ouest.

La migration interprovinciale a fait croître la population de l'Alberta de 1,7 % en une seule année et est à l'origine de près de 60 % de sa croissance démographique totale. Si ce taux élevé de migration est maintenu, le phénomène pourrait représenter la plus grande migration de citoyens vers une seule province dans l'histoire du Canada.

Étant donné le taux de chômage très bas de l'Alberta, à 3 %, il semble que la plupart des gens qui y ont déménagé ont trouvé du travail assez rapidement. Il est difficile d'enregistrer un taux de chômage inférieur à 3 % car il y aura toujours un certain chômage « frictionnel » ou saisonnier et désaisonnalisé.

Il est clair que plus de gens pourraient quitter les régions où le chômage est élevé, mais il est probable qu'ils en sont empêchés par un vaste éventail d'obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, comme les liens avec la famille, la collectivité et l'école, de même que les coûts du déménagement et l'obligation de vendre leur maison, et non parce qu'il est difficile d'obtenir des emplois convenables dans l'Ouest. Le prix élevé des maisons, les hausses de prix rapides et une importante pénurie de logements à coût abordable en Alberta jouent sans doute aussi un rôle, de même que la crainte que la prospérité ne se transforme en austérité.

Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre

En avril, sans avoir mené de consultations publiques, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont signé un Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (TILMA – Trade,

⁷ Statistiques démographiques trimestrielles de Statistique Canada, http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-002-XIF/2006002/t329_fr.htm.

Investment and Labour Mobility Agreement) qui est présenté comme un modèle pour les autres provinces par les premiers ministres concernés et le gouvernement fédéral. L'objectif officiel de l'Accord était d'augmenter la mobilité de la main-d'œuvre, de réduire les obstacles et d'accroître l'accès des entreprises aux occasions d'affaires dans chaque province.

Cependant, l'Accord a une portée très large et réduit plus les pouvoirs des administrations locales et des gouvernements provinciaux que les obstacles légitimes au commerce ou à la mobilité de la main-d'œuvre⁸. L'Accord comprend les dispositions suivantes :

- Déréglementation très poussée. Selon l'Accord, il ne doit pas y avoir d'obstacles au commerce, à l'investissement ou à la mobilité de la main-d'œuvre. Les parties ne doivent pas adopter de nouvelles normes ou règles qui ont pour effet de restreindre ou d'entraver le commerce, l'investissement ou la mobilité de la main-d'œuvre et chaque province s'engage à reconnaître les normes et règles de l'autre. Même si quelques exceptions sont prévues, chaque province doit s'acquitter d'un lourd fardeau de preuve pour démontrer que des règles et normes n'entraveraient pas plus que nécessaire le commerce.
- Reconnaît seulement certains objectifs des gouvernements comme légitimes et en exclut d'autres comme la protection de l'environnement et des terres, et la qualité de vie dans les collectivités ainsi que le soutien aux petites entreprises.
- Permet aux personnes et aux gouvernements de poursuivre les gouvernements jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars pour compenser les règles ou normes qui entravent et restreignent le commerce.
- Va beaucoup plus loin que l'ALENA en accordant aux sociétés de très nombreuses occasions d'intenter des poursuites à l'égard de toute question visée par l'Accord.

Sous la pression des milieux d'affaires, bon nombre d'autres premiers ministres examinent de près l'Accord et semblent prêts à en conclure de semblables.

⁸ Voir Ellen Gould, *Summary of TILMA Impacts*, octobre 2006.
http://www.canadians.org/trade/publications/BC_AB_Trade_Goul_d06.html

En pratique, l'Accord efface la frontière entre les provinces et réduit considérablement le pouvoir des provinces d'adopter des règles ou des normes dans l'intérêt légitime de leurs résidents.

De plus, le gouvernement fédéral conservateur a l'intention de réduire les interventions du gouvernement fédéral dans tout domaine de compétence provinciale.

Le fédéralisme décentralisé du Canada est souvent présenté comme une forme de gouvernement souple qui permet à des provinces différentes de faire l'expérience de programmes et de règlements différents. Les programmes et règlements valables, comme l'assurance maladie de la Saskatchewan et le programme de garderie du Québec, peuvent être adoptés et mis en œuvre par d'autres provinces ou par le gouvernement fédéral. Ces accords, de même que l'attitude du Parti conservateur qui soutient qu'il empêchera le gouvernement fédéral de prendre l'initiative à l'égard de programmes sociaux ou d'autres domaines de compétence provinciale, compliqueront énormément la tâche d'améliorer les règles et les normes.

Recours accru à la main-d'œuvre temporaire des autres pays

Le gouvernement fédéral a pris des mesures dynamiques pour régler la soi-disant pénurie de main-d'œuvre du Canada en permettant aux entreprises de faire venir plus facilement des travailleurs dans le cadre du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires. Voici les mesures qu'il a prises :

- Allongement spectaculaire de la liste des occupations censément hautement spécialisées à l'égard desquelles on peut admettre rapidement les travailleurs temporaires : il y a maintenant 170 catégories de travailleurs en Alberta et plus de 110 en Colombie-Britannique. Cette liste d'exemptions en Alberta comprend maintenant les serveurs, caissiers, boulangers, nettoyeurs, cuisiniers et fournisseurs de soins.
- Création d'unités spéciales pour aider les employeurs à embaucher des travailleurs étrangers temporaires et guide des procédures accélérées pour les employeurs.
- Diminution des exigences et accélération du traitement des dossiers des travailleurs étrangers.

Les travailleurs étrangers temporaires ont moins de droits au Canada, connaissent généralement peu leurs droits, sont souvent traités comme des travailleurs « jetables », reçoivent parfois moins que le salaire minimum et ont déjà été menacés de licenciement (et, par conséquent, de déportation)

s'ils votaient en faveur d'une grève. De cette façon, certains employeurs ont pu licencier des travailleurs qui refusaient d'accepter des baisses de salaire et, de façon générale, ont réussi à réduire les salaires dans de nombreuses occupations.

Le gouvernement fédéral a aussi rationalisé et simplifié le processus de demande pour les immigrants entrepreneurs et les immigrants qualifiés.

En 2005, il y avait 100 000 travailleurs étrangers temporaires au Canada et ce nombre devrait être beaucoup plus élevé cette année. Le plan économique du gouvernement fédéral favorise un recours plus grand à cette main-d'œuvre et au

Programme des candidats des provinces pour les travailleurs étrangers. Même si le gouvernement souligne qu'il pourrait examiner des moyens de faciliter l'admission des travailleurs étrangers temporaires au Canada, il ne s'agit que d'une vague promesse.

Par ailleurs, on complique l'admission des réfugiés politiques au Canada et des compressions ont été faites dans les programmes d'alphabétisation et les programmes concernant la formation et la main-d'œuvre à l'intention des Canadiens et des immigrants.

Autre augmentation des salaires réels au 3^e trimestre

Les conventions collectives ont encore procuré aux travailleurs des augmentations du salaire réel en 2006. Les rajustements salariaux moyens du taux de base pour les grandes unités de négociation collective d'au moins 500 personnes ont augmenté de 2,6 % au 3^e trimestre de 2006, soit un peu en deçà de la moyenne de 2,7 % enregistrée au 2^e trimestre.

Ces gains salariaux, équivalant à la moyenne de l'année à ce jour, dépassent le taux moyen d'inflation de 2,1 % enregistré jusqu'à maintenant cette année. Ces rajustements salariaux du taux de base sous-estiment les gains totaux en matière de rémunération parce qu'ils ne tiennent pas compte de l'utilisation accrue d'éléments comme les primes à la signature, le partage des bénéfices, des promesses concernant un dividende financier et des ajustements précis du marché de la main-d'œuvre.

Les rapports sur les règlements salariaux (pour les grandes unités de négociation de 500 personnes et plus) sont calculés en moyennes annuelles sur la durée de chaque convention collective, incluant souvent les années antérieures. L'analyse des règlements salariaux de syndiqués du SFCP donne à penser que l'augmentation moyenne des salaires pour 2007 sera supérieure à 2006 dans bien des cas, particulièrement en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario (même si les règlements dans le secteur de l'éducation en Ontario sont comprimés par les réductions du budget de la province).

Les employés du secteur public ont obtenu en moyenne des augmentations de 2,7 % au troisième trimestre, comparativement à des augmentations moyennes de 2,5 % pour les conventions collectives des grandes unités de négociation du secteur privé.

Les principaux gains salariaux au 3^e trimestre : moyenne de 3,5 % en Alberta, puis de 3,3 % en Nouvelle-Écosse. Le Québec ferme la marche avec 1,7 %.

Les augmentations les plus grandes par industrie au 3^e trimestre ont encore une fois été enregistrées dans la construction, avec une hausse de 3,5 % de

la rémunération de base. L'augmentation moyenne a été de 2,8 % pour les employés de l'administration publique et de 2,6 % pour les employés des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'industrie des services d'utilité publique.

L'industrie ayant affiché la hausse la plus faible au 3^e trimestre était celle de l'information et de la culture, où la convention collective avec TELUS prévoyait une augmentation annuelle moyenne de 0,5 %. Cependant, cette convention collective comprenait un nouveau programme de partage des bénéfices qui prévoit un maximum annuel de 3 % de la rémunération en 2007, de 4 % en 2008 et de 5 % en 2009.

Les augmentations dans les secteurs du commerce et de la fabrication se sont établies en moyenne à un maximum de 2 % jusqu'à maintenant cette année, soit en deçà du taux d'inflation.

La convention collective signée entre le SFCP et Hydro-Québec comprenait aussi un programme de partage des bénéfices jusqu'à concurrence de 4,5 % de la rémunération annuelle de base sous forme de montant forfaitaire, de même qu'un autre montant forfaitaire pour la mise en œuvre tardive d'une nouvelle échelle des salaires. La convention collective entre la section locale 998 du SFCP et Manitoba Hydro prévoit une augmentation moyenne de 2,5 %.

La convention collective de la section locale 1190 conclue avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick prévoit des augmentations annuelles moyennes de 2,5 %, mais comprend aussi des rajustements spéciaux de 1 % pour tous les employés; la convention signée par la section locale 1253 comprend des mesures permanentes d'amélioration des compétences de même que des rajustements pour les employés d'entretien et les gens de métiers.

Parmi les grandes négociations du SFCP, notons les négociations avec la Ville de Vancouver, l'Hôpital d'Ottawa et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Les enquêtes sur la rémunération prévoient de solides gains en 2007

Les enquêtes sur la rémunération rendues publiques à l'été prédisaient une augmentation moyenne de la rémunération de base de quelque 3,5 % en 2007.

Ces enquêtes laissaient entrevoir des augmentations légèrement moindres dans le secteur public élargi, avec une hausse moyenne de la rémunération de 3,3 %.

Dans le secteur public élargi, des augmentations plus fortes de la rémunération sont prévues pour les dirigeants et les cadres, de même que pour les gens de métiers; pour le personnel administratif et les autres occupations, les hausses seraient d'environ 3 %.

Selon les prévisions les plus récentes du Conference Board sur la rémunération en 2007, soit le Compensation Planning Outlook, la moyenne des augmentations de salaire dans le secteur privé l'année prochaine montera légèrement. Selon le rapport :

- Les salaires au Canada devraient augmenter en moyenne de 3,9 % en 2007.
- L'Alberta devrait être en tête du peloton, avec des augmentations moyennes de 5,1 %. Suit la Colombie-Britannique, avec 4 %. En Saskatchewan, au Manitoba et au Québec, les augmentations moyennes devraient s'établir autour de 3,8 %.

Elles seraient en moyenne de 3,5 % en Ontario et de 3,1 % dans la région de l'Atlantique.

- Les augmentations les plus fortes sont prévues dans l'industrie pétrolière et gazière, avec des hausses moyennes de 5,5 %. Des augmentations supérieures à la moyenne sont aussi prévues dans les transports, les services d'utilité publique ainsi que l'éducation et la santé.
- Les augmentations dans l'administration publique et la haute technologie devraient se rapprocher de la moyenne nationale de 3,9 %. Dans l'industrie de la construction, où un recul est prévu, l'augmentation devrait être de 3 %.
- Les employeurs du secteur public élargi prévoient des augmentations moyennes de 2,9 % pour les employés syndiqués.

Les employeurs signalent des problèmes croissants en matière de recrutement et de conservation du personnel : en effet, 74 % des employeurs ont déclaré avoir de la difficulté à recruter et à conserver à leur emploi les employés possédant des compétences particulières, comparativement à 49 % en 2004. Le roulement volontaire du personnel est aussi beaucoup plus élevé qu'il y a deux ans.

Principaux règlements de négociations collectives en 2006

Grands règlements salariaux moyens selon l'année

	2004	2005	2006 1 ^{er} trimestre	2006 2 ^e trimestre	2006 3 ^e trimestre
Tous les secteurs	1,8	2,3	2,2	2,7	2,6
Secteur public	1,4	2,2	2,2	2,8	2,7
Secteur privé	2,2	2,4	2,5	2,2	2,5

Source: Ressources humaines et développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux selon le trimestre, Rajustement salarial en pourcentage, [dernières données du 1^{er} déc. 2006], http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/mt/grs/trimestre/trimestre_canada.shtml

Moyenne des règlements salariaux par province

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Multi-prov	Sph. comp. prov.
2005	2,1	2,5	3,2	3,0	1,6	2,7	2,9	1,9	3,0	0,5	4,1	2,6
2006 1 ^{er} trim.	1,5	-	-	3,8	2,1	2,7	2,4	2,1	3,1	1,6	3,3	2,3
2006 2 ^e trim.	2,0	2,8	3,1	1,2	1,6	2,9	3,1	-	3,4	2,7	4,1	2,6
2006 3 ^e trim.	-	2,9	3,3	3,0	1,7	2,9	2,6	-	3,5	2,8	-	2,3

Source : Ressources humaines et développement des compétences Canada, Moyennes annuelles des rajustements salariaux, Tableaux selon l'année, [dernières données du 1^{er} déc. 2006], http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/mt/mars/trimestriel_index.shtml

Règlements salariaux moyens selon l'industrie

Industrie	2005	2006 1 ^{er} trimestre	2006 2 ^e trimestre	2006 3 ^e trimestre
Primaires	2,1	1,5	2,7	-
Services publics	2,6	2,6	1,7	2,6
Construction	2,5	-	3,7	3,5
Fabrication	2,5	2,1	1,8	2,4
Commerce de gros et de détail	1,9	1,7	2,1	-
Transport	2,9	2,2	2,8	2,0
Information et culture	2,4	3,3	2,4	0,5
Finance et services professionnels	2,3	2,5	2,5	2,5
Éducation, santé et services sociaux	2,1	2,1	2,8	2,6
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,7	3,1	2,9
Administration publique	2,4	2,7	3,0	2,8

Source: Ressources humaines et développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux selon le trimestre, [dernières données du 1^{er} déc. 2006] http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/mt/grs/trimestre/trimestre_industrie.shtml